

Conseil Municipal du 22 Mars 2019

Absents : Mme DURRANT et M. HERAUD

1. Demande de subventions

- Melle Laura KENDALL, domiciliée aux Limousines, nous fait part de sa 2^{ème} sélection au salon de l'agriculture 2019. Elle sollicite une participation financière de la Commune pour son séjour à la Capitale. Le Conseil décide de lui attribuer la somme de 200€.
- L'association des Amis de la Maison de retraite de Montbron organise au printemps un voyage à Paris sur 3 jours. Mme FRUGIER Marie Claudette est concernée. L'EHPAD sollicite une participation financière de la Commune. Le Conseil décide d'octroyer la somme de 100€.

2. Etablissement de la liste des bureaux de vote pour les Elections Européennes

Elles se dérouleront le dimanche 26 mai 2019. Le bureau sera ouvert de 08h à 18h.

- De 8h à 10h30 : Marie SPENCER, Jacques NOBLET, Denis DONNARY
- De 10h30 à 13h : Lionel LEVEQUE, Eric BARDOULAT, Anne LECOMTE
- De 13h à 15h30 : Karen HAZENDONK, Patrice JUGIEAU, Franck TERMINIERE
- De 15h30 à 18h : Marie-Françoise FILLEUL, Jean-Jacques TAMISIER, Bernard TESSAUD

3. Convention de mise à disposition du domaine communal avec Charente Numérique.

Afin de pouvoir déployer la fibre pour le très haut débit, Charente Numérique doit installer une armoire de redistribution (SRO) au niveau de l'aire de camping-car du Châtain-Besson sur le domaine privé de la commune. Une convention doit être signée entre les deux parties afin de déterminer l'endroit et les responsabilités de chacun. Le conseil mandate M. le Maire à signer tous les documents référents à cette convention.

4. Projet antenne relais 4G Orange.

M. le Maire indique que la société TDF, avec qui la commune avait réalisé une convention de mise à disposition d'une réserve foncière pour recevoir des opérateurs téléphoniques, a résilié de son plein grés ce contrat, après que la société Orange ait refusé de travailler avec elle. Ce terrain pourra donc être utilisé par Orange afin d'y implanter une antenne relais 4G et ceci aux mêmes conditions qu'avec TDF, soit un loyer de 1800 € par an. Ces travaux seront réalisés dans les 6 mois à venir. Le conseil autorise M. le Maire à poursuivre les négociations et à signer la nouvelle convention avec la société Orange.

5. Repas du 8 mai.

Le traditionnel repas des Aînés aura lieu le mercredi 08 mai dans la salle des Fêtes, à midi. Le prix du repas est fixé à 27 € pour les accompagnants.

6. Recrutement en CDD d'un adjoint technique.

Comme chaque année, depuis que la commune n'a plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires, M. le Maire propose de recruter un agent technique supplémentaire en CDD et ceci pour une période de 8 mois. M. RICHARD Pierre demeurant le village de Perry à Ecuras occupera cette fonction du 1er avril 2019 au 30 novembre 2019. Le Conseil valide cette proposition.

7. Préparation du bulletin communal de juin.

M. Bernard Tessaud demande à tous les rédacteurs de lui faire passer les articles pour le bulletin communal du mois de juin au plus tard le 20 mai à l'adresse suivante : le.bulletin.ecuras@gmail.com

8. Présentation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018, des affectations de résultats et de l'esquisse des budgets primitifs 2019

M. Le Maire présente à son Conseil les dépenses et les recettes réalisées en 2018 ainsi que les résultats à reporter. Ces comptes seront approuvés lors d'une prochaine réunion ainsi que les BP 2019.

POUR INFO :
Inscriptions en mairie sur les listes électorales
possibles jusqu'au 29 mars 2019



LE MAIRE
Denis DONNARY

